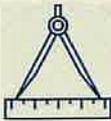


NOUVEAU

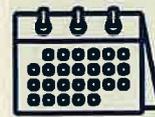
Dépôt des dossiers d'urbanisme en ligne



Choisir le formulaire
CERFA adapté à vos
travaux



Éditer l'ensemble des
pièces nécessaires à
son instruction



Anticiper votre
calendrier de
réalisation

**A partir du 1^{er} novembre 2021 les DP et CU
pourront être déposés en ligne.**

**A partir du 1^{er} janvier 2022 les PC et autres
dossiers pourront être déposés en ligne.**

JE DEPOSE MON DOSSIER EN LIGNE:

➤ <https://gnau.lacove.fr/gnau/#/>

Création du compte par l'utilisateur ou le
professionnel

Complétion du cerfa et dépôt des
pièces scannées

Réception d'un AEE (Accusé
d'Enregistrement Électronique)

Création d'un ARE – (Accusé de
Réception Electronique) / Récépissé
actuel – Attribution du n° de dossier par
l'agent communal.



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.



“

J'ai un projet de travaux...

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Le dépôt en ligne, c'est...



Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.



Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.



Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.



Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.